

# Révision légère des nomenclatures d'activités et de produits en 2012-2013

*au niveau international et européen*

Thierry Lacroix  
INSEE, DSE  
Division Nomenclatures économiques



# Pourquoi réviser ?

---

- Réunion du Groupe d'experts de l'ONU (mai 2011)
  - Rythme de révision quinquennal pour la CITI et la CPC
    - au sens de « fenêtre » pour une éventuelle révision
    - donc décision à prendre pour 2012-2013
    - en cas de révision, il s'agira d'une révision légère (*update*)
      - pas de changement conceptuel
      - changements de structure limités au niveaux les plus détaillés
  - Décision de réviser la CPC (produits) mais pas la CITI (activités)

## Non révision de la CITI

---

- Importance de la révision précédente
- Absence de critiques notables et largement partagées
- Insuffisance des retours d'expérience
  - Conforme à la pratique du précédent cycle de révision
  - En accord avec le contenu limité de la révision de la nomenclature d'activité nord-américaine NAICS en 2012

# Révision légère de la CPC (ver. 2 → ver 2.1)

---

- La CPC est la nomenclature centrale du système des statistiques économiques internationales (2647 postes)
- Facteurs de révision
  - Révision quinquennale, en 2012, de la nomenclature douanière SH
  - Maintien ou amélioration de la cohérence du réseau des nomenclatures économiques
    - liaison avec la nouvelle nomenclature de l'énergie SIEC
    - propositions de la FAO pour adopter la CPC comme référentiel
    - résolution de certains problèmes d'interprétation de la CPC ver. 2
    - prise en compte d'une demande du *city group* sur les services, le Groupe de Voorburg

# Points de révision de la CPC

(cf. détail dans note INSEE-DNE)

---

- Des modifications de classes et sous-classes
  - Plutôt sur les biens que sur les services
  - Deux domaines privilégiés
    - produits agricoles au sens large, en particulier produits de la pêche et de l'aquaculture
    - produits énergétiques
- Des évolutions de frontières et un affinement de la description
  - Un (léger) risque à éviter côté européen : l'affaiblissement du lien CITI-CPC qui compliquerait le maintien de la liaison NACE-CPA

# Organisation du travail

---

- Création d'un Sous-groupe technique (TEG) du groupe d'experts de l'ONU pour mener à bien le projet de révision de la CPC
  - Composition
    - ONU-Division de statistique, Eurostat, France, USA, Canada et, pour leurs domaines de compétence respectifs, la FAO et l'IEA (agence internationale de l'énergie)
  - Objectif
    - proposition finalisée à soumettre présentée à la prochaine réunion de la Commission de Statistique de l'ONU (février 2012)
  - Point d'étape
    - travail en cours, avance lentement

## Et au niveau européen ?

---

- Révisions éventuelles de la NACE et de la CPA
  - NACE
    - Par le passé, les révisions de la NACE ont été concomitantes de celle de la CITI
    - CITI inchangée → degré de liberté réduit
      - seules les subdivisions de classes CITI en classes NACE pourraient être modifiées
    - Coût élevé d'un changement pour un profit réduit
- Eurostat préconise de ne pas réviser la NACE**
- décision à la réunion du Groupe de travail statistique NACE-CPA le 21 novembre 2011 à Eurostat

# Révision de la CPA ?

(1)

- La CPA est liée à la CPC au niveau le plus fin
  - Structures différentes des 2 nomenclatures
  - 3 options possibles pour la CPA (horizon fin 2012 ?) et seront discutées le 21 novembre à Eurostat
- **Ne pas réviser la CPA**, du fait du caractère limité de la révision de la CPC
- avantage
    - coût nul
  - inconvénient
    - dégradation de la liaison entre la CPA d'une part, la CPC et le SH-NC d'autre part, ce qui poserait quelques problèmes d'utilisation



# Révision de la CPA ?

(2)

- **Opérer une révision limitée de la CPA** calée sur celle de la CPC, tout en respectant les contraintes de cohérence avec la NACE
  - **avantage**
    - cohérence CPA-CPC et CPA-SH-NC
    - champ réduit facilitera le travail de révision
  - **inconvénient**
    - profit de la révision limité compte tenu du coût de toute révision
  
- **Engager une révision plus large de la CPA**, avec toutefois les deux contraintes de cohérence avec la NACE et la CPC
  - **avantage**
    - cohérence CPA-CPC et CPA-SH-NC
    - pertinence accrue :
      - prise en compte de quelques propositions formulées par la Task Force « Critical classes » sur l'interprétation de certains postes de la NACE et de la CPA
      - résolution de quelques problèmes de cohérence entre NACE et CPA
  - **inconvénient**
    - champ élargi donc projet plus complexe et calendrier plus difficile à tenir
    - coût de mise en place légèrement plus important

# Révision légère des nomenclatures d'activités et de produits en 2012-2013

---

## Merci de votre attention !

Contact

M. Thierry Lacroix

Tél. : 01 41 17 69 55

Courriel : [thierry.lacroix@insee.fr](mailto:thierry.lacroix@insee.fr)

*Insee*

18 bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris Cedex 14

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  

Informations statistiques :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr) / Contacter l'Insee

09 72 72 4000

(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

